

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Nos ateliers étant fermés à l'occasion de la Fête Nationale, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

BULLETIN

Le Panama et Cornélius Herz. — Froissements d'amour-propre

La comédie du Panama reprend de plus belle.

Cornélius rentre en scène !

Arton et Cornélius Herz auront été les deux pivots sur lesquels le Panama gravite, les deux gonds de la porte du scandale. Leur rôle prépondérant en cette affaire, semblerait démontrer que les fripons mènent le monde.

Arton a fait tomber plusieurs ministères, et Cornélius a sous lui M. de Freycinet et M. G. Clémenceau.

Ni l'un ni l'autre ne sont satisfaits de ces dénouilles opimes, gagnées sur le champ de bataille du déshonneur et de l'argent, et il leur en faut d'autres. Soyez sûrs qu'on les leur sacrifiera, sans une hésitation !

« Doux pays, » comme disait Forain, que celui où il ne se rencontre pas un homme assez énergique pour prendre corps à corps l'accusation et l'accusateur et jeter le tout à l'égoût. Au contraire ! Ce sont des hommes comme Arton qui ont la confiance, et l'on verra le singe malade de Taukerville, le farceur colossal en hériter.

La commission d'enquête se rendra auprès de lui, n'en doutez pas. Elle jouera ce rôle inqualifiable d'aller chercher à domicile la délation. Elle recueillera sur toutes sortes de gens : opportunistes, radicaux, boulangistes, droitiers, des déclarations qu'elle ne pourra contrôler, et que nous lirons aussitôt dans un journal socialiste, à qui les membres de la commission font chaque soir leurs confidences !

Il y aura un peu plus de boue sur les chemins parlementaires ; le régime en sera un peu plus discrédité, et le jour où un homme à poigne viendra nettoyer les écuries d'Augias, ces mêmes députés, seront tout estomaqués.

Ils l'auront voulu, mais la France paiera avec eux les pots qu'ils auront cassés.

On a beaucoup parlé, lors du jubilé de la reine Victoria, d'un conflit de préséance qui se serait élevé entre le prince de Naples, héritier de la couronne d'Italie, et l'archiduc François Ferdinand, héritier de la couronne d'Autriche.

Voici les faits : Le prince de Naples, arguant d'un règlement de protocole anglais, — le protocole anglais est aussi chinois que le nôtre, — voulait, en sa qualité d'héritier direct, passer devant l'archiduc qui, lui, est un héritier indirect puisqu'il n'est pas le fils, mais le neveu de l'empereur François-Joseph.

De son côté, l'archiduc mettait en avant l'importance de l'Autriche, vieille monarchie qui devait avoir le pas sur la petite et jeune Italie. *Inde iræ.*

La chose est d'assez maigre importance, mais elle témoigne d'un état d'esprit qui

donne fort à penser sur la solidité de la Triplice. Non seulement les peuples s'abominent, mais même les gouvernants se détestent et se jalouent. Décidément l'œuvre de Crispi paraît être de la « méchante ouvrage, » qu'il ne serait pas prudent de mettre, sans retouches, à l'épreuve du feu.

C. R.

CHRONIQUE

Lève-toi, Jacques !

A Jaurès.

Dans la chaumière basse, au pied du sombre castel, le paysan repose, vivant squelette Serf, tout le jour courbé sur la glèbe, il n'a rien à lui, rien, pas même sa liberté, pas même le bénéfice de son travail ! Le jour ne paraît pas encore et déjà sa femme, comme une plainte, laisse tomber ces mots : Lève-toi, Jacques !

La Révolution passe, semant partout un peu de liberté, mais les rois reviennent, les servitudes aussi. Le paysan souffre toujours ! Nul n'a souci de son bien-être. On ne songe à lui que quand il faut payer. Ecoutez alors le chansonnier redire avec son ironie mordante : Lève-toi, Jacques !

Paysan, tu as beaucoup souffert et tu as souffert en silence ! tu as conquis la noble terre française ; tu l'as défendue contre l'étranger. Elle est à toi cette terre que tu as arrosée de ton sang et de tes sueurs. Tu l'as faite belle et généreuse. Contemple ton œuvre, il n'en est pas de plus sainte. Personne n'a maintenant le droit de te faire courber le front ou rester à genoux : Lève-toi, Jacques.

Toutes tes peines ne sont point finies. Il reste encore beaucoup à faire ; mais patience. Voici venir de nouveaux apôtres qui te promettent une félicité certaine. Fais seulement à leur profit une petite révolution. Laisse là ta famille, cède-leur ta propriété. Ils ne demandent que ces seules choses pour te rendre heureux. As-tu donc le caractère si mal fait que tu ne les écoutes point ?

Y tiendrais-tu, par hasard, à cette terre dont chaque partie est une partie de ton œuvre, de l'œuvre de tes pères ? Folie, superstition, !

Préfèrerais-tu, ô honte ! le progrès lent mais sûr, fruit de l'expérience ? Alors il faudrait désespérer de ton avenir.

C'est ainsi qu'ils te parleront.

Et bien oui, paysan, préfère-le ce progrès. Garde là ta terre. Que ta bêche fièrement s'y plante et si l'on voulait te la prendre : Lève-toi, Jacques, lève-toi !

FOLLEBRIZE.

LE PANAMA

Séance du 10 juillet

MM. Thiébaud et Berton, secrétaire de M. Cottu, ont écrit au Président pour lui dire qu'ils ne pouvaient pas se rendre, aujourd'hui, à la convocation qui leur avait été adressée.

M. Vallé, président, lit une lettre de Cornélius Herz qui se déclare prêt à dire ce qu'il sait si la commission veut envoyer une délégation à Bournemouth.

On s'assurera de l'authenticité de cette lettre et on prendra ultérieurement une décision.

M. Quesnay de Beurepaire est introduit, mais il se retire avant de connaître même les questions qu'on doit lui poser et auxquelles il ne veut pas répondre.

Après son départ et après discussion, on vote la motion suivante :

« La commission, regrettant que M. de Beurepaire ait invoqué le secret professionnel pour ne pas s'expliquer sur des faits personnels que le pays doit connaître, et que la commission recherchera en dépit des réticences et des refus, surseoit jusqu'au dépouillement des dossiers à conclure sur les responsabilités graves qui peuvent incomber à la magistrature, et sur le cas particulier de M. de Beurepaire. »

Avant de se séparer, la commission décide de statuer sur l'audition de M. Scott, secrétaire de Cornélius Herz, qui a demandé à être entendu.

La commission ne siégera pas lundi. Une délégation désignée par elle se rendra dans l'après-midi de lundi à la Conciergerie pour interroger Arton.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 juillet

M. Deschanel a répondu aujourd'hui à M. Jaurès, au sujet de la situation agricole.

L'orateur s'est bien gardé de dire : Tout est bien. Il a reconnu volontiers qu'il y avait des progrès à accomplir. Il les a énumérés et a dit comment il pensait que tous ces progrès pouvaient se réaliser. M. Deschanel a montré que les critiques des socialistes sont excessives.

Le socialiste fait miroiter aux yeux des travailleurs un idéal de bonheur commun. Le républicain dit au travailleur : « Sois à toi-même ta Providence, et n'attends tout que de ton intelligence, de ton initiative et de ton effort. »

La Chambre a voté l'affichage de ce discours.

Séance du 12 juillet

M. Cocherly, ministre des finances, dépose un projet relatif à l'époque de la répartition des contributions directes et à la détermination des centimes départementaux pour 1898.

Une longue discussion s'engage. On reproche au gouvernement de ne pas vouloir discuter les réformes fiscales.

Après le vote d'un amendement de M. Gabriel Dufaure qui ruine le projet de gouvernement, M. Cocherly annonce qu'il déposera demain le projet des quatre contributions.

MM. Millerand et Cavaignac demandent que la Chambre poursuive l'examen des projets de la réforme fiscale ; leur motion est repoussée par 272 voix contre 259.

Sénat

Séance du 12 juillet

Le Sénat adopte un projet de résolution portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1897.

Le Sénat aborde ensuite la deuxième délibération du projet de loi relatif au permis de navigation maritime et à l'évaluation des services donnant droit à la pension dite de demi-solde.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

On s'occupe ensuite des projets divers portant approbation des conventions spéciales passées entre la France et divers pays.

On vote le crédit des 7 millions 250.000 fr. pour les sinistrés.

INFORMATIONS

M. Méline à Reims

M. Méline est arrivé à Reims dimanche matin à 10 heures 1/2, pour présider les fêtes du cinquantenaire du comice agricole.

M. Lhotelain, président du comice agricole lui a souhaité la bienvenue.

M. Méline s'est rendu ensuite à l'exposition des machines agricoles et de là à l'hôtel de ville où il a décerné différentes distinctions honorifiques.

À midi, M. Méline s'est rendu au théâtre où était servi un banquet de 250 convets. Au dessert, M. Méline a prononcé un discours sur l'agriculture.

Élection sénatoriale

VENDEE

Voici les résultats de l'élection de dimanche.

Votants, 877

MM. Le Roux, ancien député bonapartiste..... 459 voix (élu)
E. Grimaux, membre de l'Institut, répub.. 415 voix

Il s'agissait de remplacer M. Biré, monarchiste, décédé, qui avait été élu sénateur pour la première fois le 1^{er} mai 1887, et réélu le 4 janvier 1891 au premier tour, par 469 voix contre 393 à M. Lacombe.

Le vote personnel

M. Lucien Cornet vient de déposer un projet de résolution dont voici le texte :

« Les noms des députés présents à la séance sont pointés et publiés au *Journal Officiel*. Sont seuls reconnus valables les votes des députés dont la présence à la séance aura été constatée. »

Conseil supérieur de l'instruction publique

Dans la réunion qu'il a tenue dimanche matin rue de Grenelle, sous la présidence de M. Gaston Boissier, le conseil supérieur de l'instruction publique a adopté le projet d'arrêté qui règle la répartition des heures de classe dans les lycées et collèges de garçons, et qui tend en principe à rétablir la durée des classes à deux heures.

Il a en outre modifié l'arrêté de 1887 relatif aux épreuves écrites du brevet supérieur, en retirant aux langues étrangères la faculté de compenser les notes obtenues pour le français et pour les sciences.

Le Conseil supérieur s'est réuni de nouveau à deux heures.

Il a consacré cette séance à l'examen des nouveaux programmes élaborés par une commission spéciale pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Ces nouveaux programmes ont pour effet d'alléger l'enseignement scientifique au profit de l'enseignement littéraire. Ils ont été adoptés avec des modifications de détail.

Le Conseil a ensuite clos sa session.

À la mémoire du général Cavaignac

On écrit de Cherchell :

Dimanche a eu lieu, dans le square de la ville, l'inauguration du buste du général Cavaignac, qui, sous le gouvernement de Louis-Philippe et sous le gouvernement provisoire de 1848, prit une part si active aux événements qui se déroulaient en Algérie.

Les habitants de Cherchell ont fait ériger ce buste pour perpétuer la mémoire de l'héroïque défense de leur ville par le chef de bataillon Cavaignac, commandant de la place, contre les Kabyles du Dahra après la prise de Cherchell par les Français le 15 mars 1840.

M. Cambon présidait la cérémonie à laquelle assistaient également le général Larchey, représentant le Président de la République, et le général Collet-Maigret, représentant le ministre de la guerre.

Millerand à Chinon

M. Millerand a fait, au théâtre, une

conférence. Il a exposé le programme minimum du parti socialiste. A l'issue de la conférence, un vin d'honneur a été offert au conférencier.

Elections municipales de Narbonne

Les élections municipales ont eu lieu dimanche. La liste socialiste Ferroul, élue en mai 1896 à 600 voix de majorité et invalidée par le Conseil d'Etat, a été battue à 700 voix de majorité par la liste républicaine modérée.

Collision de trains. — 100 victimes

On télégraphie de Copenhague :

Il s'est produit, la nuit dernière, près Copenhague, une catastrophe épouvantable.

Le train express venant d'Elseleur a tamponné, en gare de Gientofte, un train de voyageurs qui était arrêté à cette station. Il y a eu près de cent victimes, dont quarante morts, par suite de cette terrible collision.

Presque toutes les personnes atteintes sont des ouvriers.

Petites nouvelles

On télégraphie de Saïgon, 11 juillet, que le général Badens s'est noyé dans la rivière Claire au Tonkin.

Dimanche a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, la distribution des prix de l'Union française de la jeunesse, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre des affaires étrangères austro-hongrois, le comte Goluchowski, doit venir prochainement à Paris et aura une entrevue avec M. Hanotaux. Le comte Goluchowski passera d'ailleurs, quelques semaines en France.

La distribution des récompenses de la chambre syndicale d'horlogerie a eu lieu dimanche sous la présidence de M. Lebon, ministre des colonies, et celle aux élèves des cours professionnels commerciaux et gratuits pour l'instruction élémentaire, sous la présidence de M. Boucher, ministre du commerce.

Les ministres se sont réunis en conseil hier matin, pour arrêter les termes du projet de loi relatif à l'ajournement de la répartition des quatre contributions directes par les conseils généraux, qui a été déposé l'après midi sur le bureau de la Chambre.

CHRONIQUE LOCALE

La poste et le 14 Juillet

Le 14 Juillet, jour de la Fête Nationale, rien ne sera changé à la marche des courriers; les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours.

A partir de midi les guichets seront fermés au public dans tous les bureaux exclusivement chargés du service postal; les guichets

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 49

DERNIER COMMANDEUR

PAR MARIUS PRACY

ÇA ET LA

Un jour qu'absorbé par ses réflexions moroses, il regagnait le château avec l'appréhension d'y rencontrer le baron, un coup de sifflet le tira de ses pensées.

Il suivait à ce moment, un chemin creux bordé d'épais taillis de houx. La nuit tombait. Les bergers étaient déjà rentrés dans les fermes et les paysans avaient déserté les champs.

Un pressentiment sinistre lui fit croire à une attaque imminente. Il piqua des deux éperons son cheval qui s'enleva au galop.

Tout à coup il distingua la vague silhouette d'un chêne fraîchement coupé qui barrait le chemin à la hauteur d'une toise. Il eut à peine le temps de tirer sur la bride. Pen s'en fallut qu'il n'allât se briser contre cet obstacle inattendu.

En même temps, des pierres lancées par une main vigoureuse abattaient le feuillage autour de lui. L'une d'elle effleura sa coiffure.

chets postaux seront seuls fermés dans les bureaux mixtes.

Aucune distribution rurale ne sera faite. — Le service des facteurs locaux et de ville ne devra pas dépasser midi.

Les personnes des communes rurales non desservies le 14 Juillet pourront faire prendre au bureau, pendant les heures d'ouverture, les correspondances à leur adresse parvenues dans les courriers distribués le jour même dans la partie agglomérée, siège du bureau.

En ce qui concerne le service télégraphique il sera assuré dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés.

Médailles d'honneur

Sur la proposition du Préfet du Lot, le ministre du commerce et de l'industrie vient d'accorder, à l'occasion du 14 juillet, des médailles d'honneur aux ouvriers et employés du Département dont les noms suivent :

M. Arènes Antoine, garçon meunier dans la maison Gatignol au Moulin de Flaugie.

M. Bord Emile, mécanicien à la Compagnie d'Orléans, à Cahors.

M. Combes Antoine, fileur dans la maison Rebère frères, à Blauzy.

M. Mention Marc, ouvrier dans la maison Périé, à Cahors.

CAHORS

Conseil municipal

Les membres du conseil municipal se sont réunis hier soir, extraordinairement, pour s'occuper de la question des rosiers.

M. Valette refuse, en effet, de verser les 500 francs, sous prétexte que la rosière de 1897 n'appartient pas à la commune de Cahors.

Après discussion, le conseil décide de prendre les 500 francs sur les fonds libres de 1897 et d'assigner M. Valette pour l'obliger à verser, non pas 500 francs, mais bien 1000 francs comme l'a voulu le donateur.

Le conseil décide en outre, comme le demande le Comité de la caisse des Ecoles, de verser 200 francs à ce Comité pour acheter aux élèves, qui ont terminé leurs études, des livres appropriés à la profession qu'ils désirent embrasser.

M. Jubin réclame quelques éclaircissements au sujet du traitement du préposé en chef de l'octroi. Renvoyé à la prochaine séance.

Ces deux seules questions étaient à l'ordre du jour.

Aviron Cadurcien

Dimanche, a eu lieu la fête annuelle de l'Aviron Cadurcien.

Le temps a été favorable.

Un public choisi et nombreux y assistait et pendant les courses, l'Avenir cadurcien faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un bal champêtre, brillamment illuminé, a terminé cette charmante soirée.

Il n'y avait plus de doute possible. Quelque brigand, dissimulé derrière la végétation qui, au-dessus de lui, longeait le chemin, s'efforçait de l'atteindre, de lui donner la mort peut-être.

Dans l'impossibilité de franchir l'arbre obstruant le passage, il tourna bride pour rebrousser chemin.

Alors une forme humaine se détacha des houx qui formaient un épais massif sur le talus et une large pierre vint s'abattre au front du cheval.

Ce dernier pirouetta et tomba dans le chemin.

Le Commandeur se releva prestement pour courir sur le misérable qui en voulait sûrement à sa vie.

Mais il regut à son tour un caillou en pleine poitrine.

Ses jambes fléchirent, il s'allongea sur le sol en crachant le sang.

Le meurtrier, qui croyait avoir tué sa victime, s'enfuit à toutes jambes à travers les bois.

LE MALADE

Quelques jours après, Marguerite était au château de La Tronquière, veillant au chevet du chevalier. Le baron avait dû quitter précipitamment le manoir de Barrès, à la suite d'une lettre lui annonçant que Robert, son enfant, était atteint de la fièvre typhoïde. Il était parti sans même voir M. de Cartelanin, tant il avait hâte de rejoindre Fleur-d'Avril et son fils, qui serait mort peut-être à son arrivée à Cahors.

Manœuvres de garnison

Le 7^e de ligne fera des manœuvres de garnison à la fin du mois.

Notre régiment sera le 27 à Catus, le 28 à Uzerche et rentrera à Cahors le 29.

Médaille militaire

Nous croyons savoir qu'une seule médaille militaire est accordée cette année au 7^e de ligne à l'occasion du 14 juillet. Elle est destinée à M. Wéser, caporal cordonnier du régiment.

Accident

Un jeune sourd-muet, de Tour-de-Faure, se promenait en bicyclette, hier, route de Toulouse, lorsqu'il se jeta sur une jardinière qui venait en sens inverse.

Le jeune bicycliste regardait la première roue de sa machine lorsque l'accident s'est produit.

Jusqu'au dernier moment, le conducteur de la jardinière supposait que le bruit produit par son véhicule attirerait l'attention du jeune homme et qu'il se garerait.

Malheureusement l'infirmité du bicycliste ne pouvait être prévue.

Un docteur appelé aussitôt a constaté une fracture de côte.

Le blessé en sera quitte avec quelques jours de repos.

Trouvé

Mlle Rose Murat, domestique à l'hôtel Combelle, a trouvé sur la voie publique un bracelet qu'elle s'est empressée de remettre au bureau de police où on peut le réclamer.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Léon Manié, coiffeur, qui descendait, hier, le boulevard Gambetta en bicyclette à une allure vertigineuse.

Ce procès-verbal a été dressé en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 29 février 1896.

On ne saurait blâmer la police de veiller à l'exécution de cet arrêté, indispensable pour la sécurité de nos concitoyens.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 15 et 18 Juillet 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Tonnerre de Brest (P. R.) Karren.
Le Voyage en Chine (Ouverture) Bazin.
Les Amourettes (Valse) Gung'l.
La Favorite (Fantaisie) Donzetti.
Les 28 jours de Clairette (Polka) Roger.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 10 juillet 1897

Publications de Mariages

Boyé, Marcellin, typographe et Brujols, Magdeleine.

Décès

Martory, Guillaume, voiturier, 59 ans, rue du Lycée, 29.

Bris, Pierre, propriétaire, 71 ans, célibataire, rue Labarre, 8.

Marguerite était donc seule de nouveau et libre de suivre les inclinations de son cœur.

C'est dire qu'à la nouvelle du grave accident qui obligeait le Commandeur à garder le lit, elle n'avait écouté que son amour et était accourue auprès de lui.

Le sang qu'il avait perdu l'avait considérablement affaibli. Une toux inquiétante ajoutée à sa maigreur lui donnait un aspect de poitrinaire qui préoccupait le médecin.

Cependant lorsque les souffrances qu'il éprouvait à la poitrine lui laissaient un léger répit, il adorait de causer avec sa chère garde-malade toujours empressée à le servir.

Mlle de Guirandol n'avait qu'une pensée, ne visait qu'à un but; guérir le Commandeur et découvrir le misérable qui avait attenté à son existence.

Ah ! si elle parvenait à le connaître, celui là, son ami serait vengé si non par la justice des hommes du moins par ses bras à elle, quel que fût le coupable.

Son intendait avait l'ordre de venir tous les jours lui fournir les renseignements qu'il avait recueillis dans l'enquête dont elle l'avait chargé après lui avoir promis une récompense exceptionnelle s'il mettait la main sur l'assassin du Commandeur.

Malheureusement, malgré les efforts de Plantou, on n'avait que de vagues données ne permettant même pas d'asseoir un soupçon. Le plus grand mystère enveloppait l'auteur de l'attentat nocturne.

Deux, trois semaines, puis un mois s'écoulèrent sans que les investigations de l'inten-

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — On nous écrit : Un avis officiel émanant de la mairie autorise les débitants de boissons à laisser leur établissement ouvert toute la nuit du 14 au 15 juillet en l'honneur de la fête nationale.

Cette mesure doit émaner de la préfecture car nos autorités n'auraient certainement pas pris semblable décision pour un 14 juillet.

Le maire informe le public que la 1^{re} partie des inventaires des tabacs (compte des pieds) commence le 19 juillet matin.

Il invite les planteurs à se trouver sur les lieux de leur culture au moment du passage des employés. Ils devront marquer les manquants par une longue tige pouvant se distinguer à quelques mètres de distance afin de faciliter le contrôle.

Ces jours derniers les effets de la foudre se sont fait bien rudement sentir dans notre région et particulièrement dans les communes de Marchillac et Larnagol. Des granges ont été incendiées, des maisons ont été absolument dégradées par le fluide. Les personnes qui s'y trouvaient ont été atteintes parfois et plusieurs sont encore malades. Nombre de bestiaux ont été tués net, mais c'est dans les troupeaux de brebis des mairies voisines que le fluide s'est fait le plus sentir : 20 brebis ont été tuées dans un seul troupeau !

On ne saurait trop recommander aux personnes travaillant aux champs de ne pas se mettre sous les arbres au moment des orages. C'est d'une imprudence grave.

CARAYAC. — On nous écrit au sujet de la Caisse d'assurance des planteurs de tabac : Cette caisse n'a pas fait merveille ; les planteurs sont loin d'en être satisfaits.

Nous en avons entendu plusieurs dire qu'ils regrettaient beaucoup d'avoir adhéré aux statuts.

MARTEL. — *Succès scolaire.* — L'école primaire supérieure de Martel a eu trois élèves reçus à l'examen du brevet qui a eu lieu à Cahors le 5 juillet courant.

Ce sont les jeunes Emmanuel Chambon, Henri Dastouet et Daniel Méjesczecz.

Nous adressons aux lauréats et aux maîtres toutes nos félicitations.

FIGEAC. — *Fête nationale.* — Voici le programme de la fête du 14 Juillet :

Mardi 13 juillet, à 8 heures du soir, sonnerie des cloches de toutes les paroisses; à 10 heures, brillante retraite aux flambeaux avec le concours de la société musicale les Artisans réunis, et la compagnie des sapeurs pompiers; elle partira de l'avenue Gambetta.

Mercredi 14 : à 5 heures du matin, sonnerie des cloches; bombes aériennes, réveil en fanfare; à 8 heures, distribution de secours aux indigents; à 1 heure du soir, ouverture du bal public, à grand orchestre, à la halle aux grains; à 4 heures, mat de beaupré, quai Colomb; à 8 heures 1/2, concert donné sur la place de la Raison, par

dant eussent abouti, si bien que, de guerre lasse, on cessa de s'enquérir.

— Ne vous préoccupez point de ces choses, disait le chevalier à Marguerite. Je suis frappé; il est trop tard maintenant. Qu'importe celui qui en voulait à ma vie !

— Il faut bien l'abandonner puisque nos recherches sont infructueuses. Cependant je ne sentirai soulagée que le jour où j'aurai pu lever son masque. J'espère que tôt ou tard son crime sera enfin dévoilé et puni.

— Laissons cela, Marguerite, et causons de nous mêmes, de vous, mon amie... Comme je vous plain de vous donner tant de fatigue et peine !

Chassez au loin vos scrupules, Henri. Ne serai-je pas largement récompensée quand vous aurez recouvré la santé, — dans peu de temps ?

— Dieu seul connaît l'avenir. Mon sort est entre ses mains. Qui sait, hélas ! s'il n'a point voulu nous avertir quand il nous a frappés l'un et l'autre, vous par le marquis de Maulavelle, moi en postant un bandit sur ma route ?

— Ne me tenez pas un tel langage, je vous en prie. Est-ce que nous serions coupables de nous aimer ? N'est-ce pas Dieu qui a créé l'amour ?

— Donnez-moi votre main Marguerite, afin que j'y mette un baiser.

La jeune fille céda au désir qui lui était exprimé ; elle s'aperçut que les lèvres du chevalier étaient à la fois sèches et brûlantes.

Une quaine de toux sèche la poitrine du malade.

(A suivre).

L'orphéon l'Union fraternelle, illuminations générales; à 9 heures 1/2, concert par les Artisans réunis, reprise du bal à la halle aux grains; à 10 heures 1/2, brillant feu d'artifice tiré par M. Debard, artificier.

Tribunal correctionnel. — Audience du 10 juillet. — Auguste Bladou, 28 ans, cultivateur à Anglars, et Marcelin Dellac, dit Lamine, 21 ans, cultivateur à Prudulle, comparissent sous l'inculpation de vol de deux brebis au préjudice d'Hippolyte Cadiergues, propriétaire, et de G. Chamand, aussi propriétaire, tous deux d'Anglars. Bladou avait été arrêté et écroué.

Le tribunal relaxe Bladou des fins de la plainte et condamne Dellac à un mois d'emprisonnement.

Le tribunal rend ensuite le jugement dans l'affaire dont nous avons parlé :

Le ministère public, contre Pierre-Gaston Pestel, agent d'affaires à Figeac. Pestel est déclaré en état de faillite.

M^e Perrin est désigné comme syndic provisoire.

LÉOBARD. — Hier soir, 12 juillet, une véritable trombe d'eau s'est abattue sur notre commune. Heureusement il n'y a pas eu de grêle, mais une anxiété poignante étreignait tous les cultivateurs. Les coups de foudre se succédaient sans interruption. Cependant le tonnerre n'a point fait de victimes.

Nous avons été bloqués deux heures durant dans les Rochers de l'Abbaye avec l'ermite du Pech. Ce qui nous a permis d'approfondir, par la discussion, de graves questions.

L'Ermite de Léobard.

La Bote

Quel est ce bruit ?
Quoi ! cette année l'on fait la bote !
Après sept ou huit ans de nuit
Se réveillerait la marmotte !
Quel astre luit !...

Tiens ! le Drapeau !...
Rythmant les airs de la fanfare...
Mon Dieu, la bote, que c'est beau !...
Quel jour heureux qui se prépare...
Que c'est nouveau !...

Et quoi des feux !...
Donnez-nous donc, ô fée charmante
Beaucoup d'enfants, et de ces jours,
Au moins par an trois cent soixante,
Ainsi toujours !...

J. L. L.

VITICULTURE

Vin de raisins sulfatés

Une erreur se propage très rapidement, ici et dans les environs, au sujet d'une prétendue influence néfaste des bouillies cupriques sur le vin ; la rumeur publique va jusqu'à affirmer que certaines personnes faisant un usage quotidien de ce vin quasi empoisonné, sont mortes de ce chef et qu'en vue de prévenir de pareils accidents, l'an prochain une circulaire ministérielle interdirait tout sulfatage. Ce n'est pas cette dernière opinion qui me fait élever la voix : là-dessus je n'éprouve pas la moindre crainte, mais c'est la première assertion qui mérite d'être réfutée, à cause de l'extension qu'elle prend dans nos campagnes, surtout dans nos causses.

Les chimistes nous apprennent que dans la fermentation, telle qu'on la pratique habituellement, il n'y a pas lieu de se préoccuper de la bouillie qui peut rester sur les raisins, le cuivre étant alors précipité à l'état insoluble.

On entend par précipité le dépôt formé subitement ou lentement dans un soluté quelconque par la réaction chimique.

D'après cette courte démonstration, il est aisé de comprendre que le cuivre redevenant un corps solide insoluble, va se mélanger aux matières grossières et reste par conséquent sans effet sur le vin, quelle que soit la durée du temps qu'on laisse séjourner le tout dans la cuve.

Nous engageons les trop nombreux crédules à se confier plutôt aux définitions que nous donne la science qu'aux absurdités d'un mauvais farceur, se rendant par le fait ennemi d'une viticulture déjà assez éprouvée.

Les Masséries, 8 juillet 1897.

E. COUDERC.

Le Grand Prix de Paris, son 1, a été gagné par le gosse Taylor sur une machine Clément. Décidément, la grande marque nationale, déjà hors concours, gagnera, cette année, toutes les épreuves retentissantes.

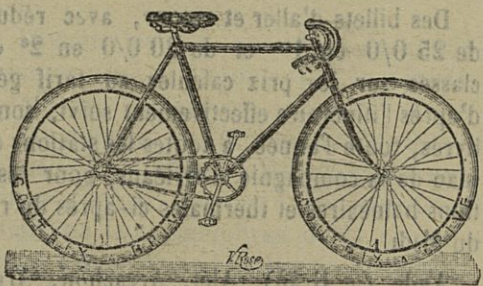
Bourse de Paris

Table with columns for 'COMPTANT' and 'TERME' showing various market rates and prices for different securities and commodities.

Chemins de fer et Ville de Paris

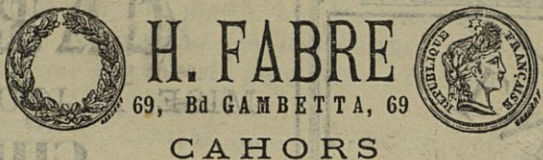
Table listing railway lines and their respective rates, including 'Chemins de fer département', 'Est-Algérien', 'Midi', etc.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURSE D'OR



H. FABRE
69, Bd GAMBETTA, 69
CAHORS

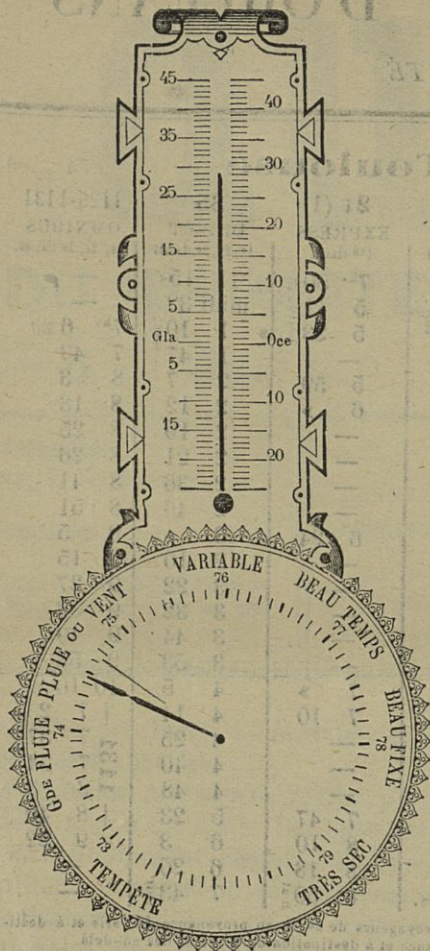
FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ACHAT de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
MARQUE DÉPOSÉE « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par
MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 16,9
Id. maxima de la veille : 28,5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

HERNIES

Ni guérison ni soulagement possibles sans bandage. Il est universellement reconnu que le BANDAGE BARRÈRE (L. BARRÈRE, Méd.-Inv.) adopté pour l'armée, est le seul, qui, élastique et sans ressort, produise une pression illimitée en supprimant toute gêne et ne se déplace jamais.

A vendre

La belle propriété du CRUZEL
Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayer et maison de maître. Étendue : 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.
FACILITÉS DE PAIEMENT

MAISONS RECOMMANDÉES



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLON, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Déachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

CABINET DENTAIRE

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste

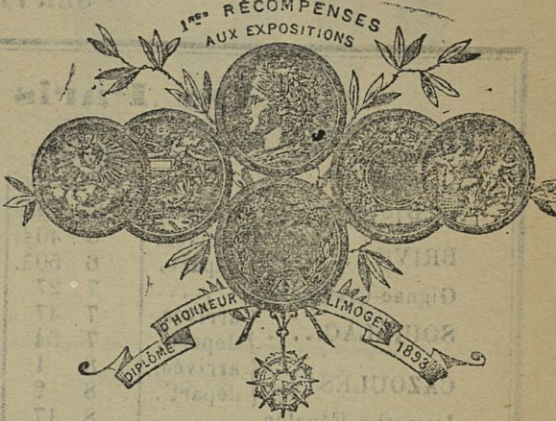
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

Essie-Rasoïr Antiseptique Loubeyre

Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à foi fait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

Spécialité de boîtes pour conserves

Travaux de Bâtiment, — Articles de ménage
Plomberie et Robinetterie

Jules ROLLES

Ferblantier Lampiste, Place du Marché, Cahors.

HENRI VÉDRENNES

PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune

SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

J. VALDIGUË PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

HOTEL des AMBASSADEURS

Fondé en 1775 TENU PAR M. LASAYGUES

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles.

BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommes et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Advertisement for GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU. Includes a small illustration of a person's face.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

	17		5		21 (1)		35		1125-1131	
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	EXPRESS 1 ^{re} classe	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	10 ^h 35 ^m	7 ^h 50s.	11 15s.	1 10 ^h	7 ^h 6 ^{soir}	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11	5 23	1 47	7 43	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ. 6 50	7 1	5 23	—	2 7	8 3	—	—	—	—
CAZOUÈS.....	arrivée. 7 27	—	—	—	2 12	8 18	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	départ. 7 47	7 37	5 59	—	2 19	8 25	—	—	—	—
Nozac.....	arrivée. 7 54	7 38	6	—	2 21	8 26	—	—	—	—
GOURDON.....	départ. 8 1	—	—	—	2 36	8 41	—	—	—	—
Saint-Clair.....	arrivée. 8 2	—	—	—	2 46	8 51	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ. 8 17	—	—	—	3 2	9 5	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. 8 27	—	—	—	3 10	9 15	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ. 8 40	8 3	6 24	—	3 22	9 27	—	—	—	—
Espère.....	arrivée. 8 50	—	—	—	3 32	9 38	—	—	—	—
CAHORS.....	départ. 9 2	—	—	—	3 44	9 49	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	arrivée. 9 13	—	—	—	3 53	9 58	—	—	—	—
Cieurac.....	départ. 9 24	—	—	—	4 5	10 10 ^{soir}	—	—	—	—
Lalbenque.....	arrivée. 9 33	—	—	—	4 14	10 19	—	—	—	—
Causse.....	départ. 9 45	8 39	7	—	4 25	10 37	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	arrivée. 10 9	8 45	7 10	—	4 40	11 1	—	—	—	—
TOULOUSE.....	départ. 10 23	—	—	—	4 48	11 9	—	—	—	—
	arrivée. 11 3	9 23	7 47	—	5 23	11 43	—	—	—	—
	départ. 11 37	9 47	8 10	—	6 3	—	—	—	—	—
	arrivée. 11 h. 52 midi 2	10	8 18	—	6 20	—	—	—	—	—
	départ. midi 39 h. 14	10 30s.	8 50	—	7 43 ^{soir}	—	—	—	—	—

(1) Le train EXPRESS n° 1 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 2^e et 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train n° 1, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train n° 2.

De Toulouse à Paris

	16		1140-1128		26		1126		1136		40	
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43 ^m	3 15 ^m	8 ^h 10 ^m	—	—	—	9 ^h 40 ^m	6 ^h mat	—	—	—	—
MONTEAUBAN.....	arrivée. 3 30	4 24	8 48	—	—	—	10 47	7 7	—	—	—	—
CAUSSE.....	départ. 3 37	4 33	8 54	—	—	—	10 52	7 30	—	—	—	—
Lalbenque.....	arrivée. 4 3	5 14	9 16	—	—	—	11 33	8 11	—	—	—	—
Cieurac.....	départ. —	5 53	—	—	—	—	midi 12	8 50	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	arrivée. —	6 2	—	—	—	—	midi 21	8 59	—	—	—	—
CAHORS.....	départ. 4 38	6 14	—	—	—	—	midi 33	9 11	—	—	—	—
Espère.....	arrivée. 4 48	6 38	9 51	—	—	—	midi 42	9 19	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ. —	6 52	—	—	—	—	—	9 30	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. —	7 6	—	—	—	—	—	9 42	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ. —	7 19	—	—	—	—	—	9 55	—	—	—	—
Saint-Clair.....	arrivée. —	7 28	—	—	—	—	—	10 8	—	—	—	—
GOURDON.....	départ. —	7 38	—	—	—	—	—	10 17	—	—	—	—
Nozac.....	arrivée. 5 30	7 53	10 37	—	—	—	—	10 40	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	départ. —	8 2	—	—	—	—	—	10 49	—	—	—	—
CAZOUÈS.....	arrivée. —	8 11	—	—	—	—	—	10 58	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ. —	8 23	—	—	—	—	—	11 10	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	arrivée. —	8 24	—	—	—	—	—	11 11	—	—	—	—
BRIVE.....	départ. 5 51	8 31	10 58	—	—	—	—	11 18	—	—	—	—
PARIS.....	arrivée. 5 55	8 36	10 59	—	—	—	—	11 22	—	—	—	—
	départ. 6 31	9 6	11 35	—	—	—	—	11 51	—	—	—	—
	arrivée. 7	9 40	11 44	—	—	—	—	midi 23	—	—	—	—
	départ. 4 37	—	8 40 ^m	—	—	—	—	midi 49	—	—	—	—
	arrivée. —	—	—	—	—	—	—	11 23 ^m	—	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omibus	Poste	Omibus
CAHORS.—D.	7 37	12 50	6 30
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzach.....	7 13	1 35	7 15
Castelfranc.....	7 16	1 38	7 18
Arr. Praysac	7 25	1 46	7 28
Puy-l'Évêque.....	7 32	1 54	7 35
Duravel.....	7 40	2 2	7 43
Soturac-Touzac	7 49	2 13	7 54
Fumel.....	7 55	2 19	8
LIBOS.—A.	8 51	3 11 m	8 54
BORDEAUX.....	8 51	3 11 m	8 54
PARIS.—A.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Omibus	Poste	Omibus
PARIS.—D.	7 30s.	11 ^h	7 30s.
BORDEAUX.....	6 10	—	3 34
LIBOS.—D.	8 20	3 1	9 10
Fumel.....	8 35	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Puy-l'Évêque.....	8 52	3 28	9 33
Arr. Praysac	8 59	3 37	9 40
Castelfranc.....	9 6	—	9 47
Soturac-Touzac	9 12	3 51	9 53
Luzach.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS.—A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omibus	Omibus	Omibus
CAHORS.—D.	7 37	11 27	6 27
Cabessut, halte	7 46	1 35	6 36
Arcambal.....	7 57	1 47	6 46
Vers.....	8 6	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 15	2 4	7 2
Conduché.....	8 28	2 17	7 14
St-Cirq, halte	8 35	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	7 28
Calvignac, hal.	8 53	2 41	7 35
Calvignac, hal.	9 7	2 55	7 47
Calvignac, hal.	9 18	3 6	7 57
Montbrun, hal.	9 28	3 16	8 6
Toirac.....	9 41	3 29	8 18
Lamadelleine.....	9 41	3 29	8 18
CAPDENAC.—A.	9 53	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omibus	Omibus	Omibus
CAPDENAC.—D.	7 43	11 10	5 19
Lamadelleine.....	7 53	11 22	5 43
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Cirq, halte	8 46	12 14	6 25
St-Martin-Lab.	8 54	12 23	6 31
Calvignac, hal.	9 7	12 30	6 41
Conduché.....	9 17	12 45	6 56
Saint-Géry.....	9 22	12 51	7 2
Vers.....	9 27	13 6	7 11
Arcambal.....	9 30	13 10	7 22
Cabessut,halte.	9 40	1 11	7 32
CAHORS.—A.	9 48	1 19	7 34

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Rédacteur en chef : Henri de Parville. Sommaire du numéro 1258, du 10 Juillet 1897. Les parasites des fourmis et des fourmières. par Henri Coupin. — Sur la luciférase ou zymase. — La fraction électrique à Paris, par J. Laffargue. — Les préjugés, scientifiques, par J. Derôme. — Le deuxième centenaire de l'introduction du tabac en Russie, par Jacques Boyer. — Jean-Rodolphe Perronet, par J.-F. Gall. — Une nouvelle fourche de bicyclette, par Daniel Bellet. — Le Dongola pendant l'occupation mahdiste, par Henri Dehérain. — L'année des hannetons, par F.-A. Forel. — Les nouveaux canons, par le Commandant X. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 5 juillet 1897, par Ch. de Villedeuil. — M. Paul Schutzenberger, par J. Laffargue. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 11 Juillet. — V^o Nacla, Chronique mondiale. — Eugène Muller, Un conte rustique. — Jules Mary, La Fée Printemps (suite). — Théodore Cahn, L'enfant martyr. — Pierre de Sédiras, Un monde inconnu (suite). — M^{me} Hector Malot, La beauté (suite). — Eugène de la Queyssié, Bonnes gens (suite). — Dr Health, Causerie médicale.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Nôris (Nôris), Évanç-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Ba-

gnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (e), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Coizac-Montazels, Dax, Espérazza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne-Cap-breton, Lalouque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lanmezan (C. déac), Vieille-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Canterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginols, Carcanières, Escoulobre, Usson-les-Bains), Saint-Four (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiés), Saint-Girons (Aulos), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflant (le Vernet, Thues, les Escaldas, Graüs-de-Cana-veilles).

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (*) (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer (*), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains (*), Banyuls-sur-Mer (*), Biarritz, Boulou-Perthus (e) (*), Cambo-ville, Capvern, Céret (*) (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure (*), Coizac-Montazels, Dax, Espérazza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Lalouque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains (*), Lanmezan (Cadéac, Vieille-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (*) (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la) (*), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Canterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres (*), Prades (*) (Molig), Quillan (Ginols, Carcanières, Escoulobre, Usson-les-Bains), Saint-Four (*) (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiés), Saint-Girons (Aulos), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflant (*) (le Vernet, Thues, les Escaldas, Graüs-de-Cana-veilles).

*) Exceptionnellement, les billets de famille délivrés au départ de Paris pour cette gare, sont exclusivement établis aux prix et conditions du paragraphe 4 du Tarif commun G. V. n° 106.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal : 0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé
Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.
Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.
Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS